

Lieux de formation

Centre régional du Cnam de La Réunion
Antenne Centre national de l'entrepreneuriat de La Réunion

18, rue Claude Chappe ZAC 2000
97420 LE PORT
Tel. 0262 42 28 37
Fax : 0262 55 68 27

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Région Ile de la Réunion

URMA Centre de Formation de Ste Clotilde
Avenue Stanislas Gimart
97490 SAINTE CLOTILDE
Tel. 0262 29 32 00 - Fax : 0262 28 56 66

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Région Ile de la Réunion

URMA Centre de Formation de Saint Pierre
65, rue du Père Lafosse
97410 SAINT PIERRE
Tel. 0262 96 12 65 - Fax : 0262 35 31 17

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Région Ile de la Réunion

URMA Centre de Formation de St André
Rue Comorapoullé
97440 SAINT ANDRE
Tel. 0262 46 62 00 - Fax : 0262 46 49 49

Renseignements et inscriptions

INSCRIPTIONS

- Date limite de dépôt des dossiers de candidature : avant le **30 septembre 2011**
- Entretiens de pré-sélection (admissibilités) : semaine du **3 octobre 2011**
- Sélection des candidats admis à la session 2011-2012 : le **7 octobre 2011**

voir calendrier au recto

Après avoir pris connaissance des modalités de formation et de son déroulement, téléchargez le dossier de candidature à la session 2011-2012 de la licence professionnelle *Management des organisations spécialité responsable stratégique et opérationnel d'entreprise artisanale* sur le site www.cnam.re en prenant soin de renseigner rigoureusement chacune des rubriques de votre dossier.

Cette procédure sans engagement ne vaut pas admission. **Un entretien de motivation** avec un jury d'admission composé de référents de la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat et du centre régional du Cnam conditionnera votre sélection. A l'issue de votre sélection définitive, vous devrez procéder à votre inscription auprès du centre régional du Cnam en rapportant au service accueil l'ensemble des pièces décrites ci-dessous.

Retournez le dossier de candidature (avant le 30 septembre 2011) à :

Chambre régionale des Métiers et de l'Artisanat de La Réunion
Service Formation à l'attention de Mr. André LEOCADIE
42, rue Jean Cocteau - Champ Fleuri
97490 SAINTE CLOTILDE

Pour tout renseignement, contactez le service accueil du centre régional du Cnam :

- ♦ par téléphone au 0262.42.28.37
- ♦ par mail à : info@cnam.re
- ♦ horaires d'ouverture au public : du lundi au jeudi de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 8h15 à 12h15.

ou le service Formation de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de La Réunion :

- ♦ par téléphone au 0262.21.04.35 / 0262.96.12.69
- ♦ par mail à : andre.leocadie@cm-reunion.fr

Pièces à fournir

- un CV détaillé à jour
- une lettre de motivation
- photocopie des diplômes obtenus
- l'attestation d'emploi (téléchargeable sur www.cnam.re) ou dernier bulletin de salaire
- l'attestation d'enregistrement auprès de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et/ou relevé K-bis de moins de 3 mois
- Pour les demandeurs d'emploi : historique d'inscription de pôle emploi de moins de 15 jours faisant apparaître la catégorie de demandeur d'emploi
- un justificatif de la couverture sociale
- photocopie de la carte d'identité (ou titre de séjour pour les personnes de nationalité étrangère)
- 2 photographies d'identité récentes au format 3,5 x 4,5 cm portant, au dos, votre nom et la formation
- photocopie des attestations de réussite à des UE obtenues dans d'autres centres régionaux.

Centre d'enseignement de St Benoît

Contact : Flora KERALDY

fkeraldy@cnam.re

1, rue Sully Brunet - 97470 SAINT-BENOIT
permanences de 16h30 à 21h00 du lundi au vendredi

Pour en savoir plus, consultez notre site www.cnam.re

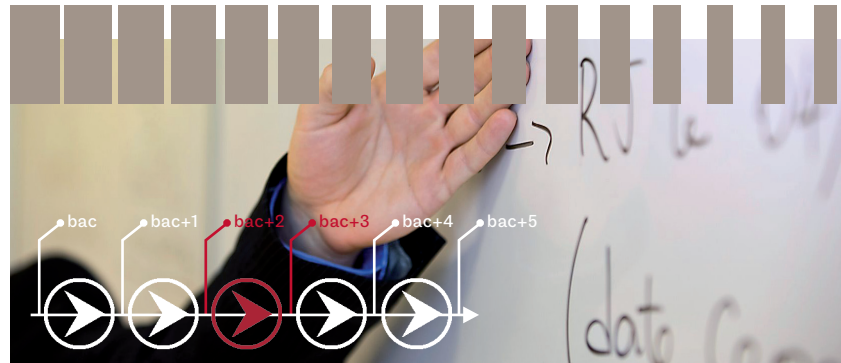
LICENCE PROFESSIONNELLE

LP043 - code NSF : 310

Management des organisations spécialité responsable stratégique et opérationnel d'entreprise artisanale (600 heures)

Diplôme national Bac + 3 avec **60 crédits ECTS**

Diplôme enregistré de droit au Registre National de la Certification Professionnelle (RNCP) : arrêté du 19 mai 2008. Habilitation pour 3 ans.



Management des organisations spécialité Responsable d'entreprise artisanale

Pour se spécialiser dans la direction des TPE et entreprises artisanales.

Calendrier¹

Date limite de dépôt des dossiers de candidature² : 30 septembre 2011
Entretiens de pré-sélection : semaine du 3 octobre 2011
Sélection des candidats pour la session 2011-2012 : 7 octobre 2011

Début des cours :

lundi 14 novembre 2011

1er semestre

- Enseignements : du 14 novembre 2011 au 10 février 2012
- Interruption des cours : du 19 décembre 2011 au 6 janvier 2012 inclus
- Reprise des cours : 9 janvier 2012
- Arrêt des cours : 10 février 2012

2nd semestre

- Enseignements : du 27 février au 29 juin 2012

Examens

- Révisions : du 2 au 6 juillet 2012 inclus
- Examens 1^{ère} session : du 9 au 13 juillet 2012 inclus
- Examens 2^{ème} session : du 3 au 14 septembre 2012 inclus

¹ A titre indicatif, les dates ci-dessus étant susceptibles de subir des modifications en cours d'année. Hors cas particulier des modules UAEN09 et UAEN11 (cf. déroulement de la formation & examens page 3)

le cnam

Ile de La Réunion

Conservatoire National des Arts et Métiers

18 rue Claude Chappe ■ ZAC 2000 ■ BP 274 ■ 97827 ■ Le Port Cedex

tél. 0262 42 28 37 ■ fax 0262 55 68 27 ■ info@cnam.re ■ www.cnam.re



Formation en partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de La Réunion dans le cadre de l'**Université Régionale des Métiers de l'Artisanat**.



2011-2012

mise à jour le 01/09/2011

Objectifs

Etre en capacité de diriger une entreprise de petite taille : stratégie, conduite opérationnelle, veille sur les marchés et les évolutions techniques des métiers ainsi que consolidation des savoir-faire liés à la transmission des valeurs propres à l'artisanat et à la petite entreprise.

La licence professionnelle vous accompagnera dans le développement de vos compétences entrepreneuriales pour vous permettre de créer, développer ou reprendre une entreprise artisanale ou une petite entreprise.

L'entrepreneur ou collaborateur de chef d'entreprise, spécialisé dans le management d'entreprises artisanales et de très petites entreprises (TPE), assure quatre principales fonctions, dans son activité :

- Construire une décision et assurer une veille stratégique ;
- Concevoir et conduire un projet de création, de développement ou de reprise d'entreprise ;
- Manager des ressources et contrôler l'activité ;
- Animer des réseaux de partenaires internes et externes.

Public et pré-requis

Artisans, conjoints d'artisans, salariés, auxiliaires familiaux, demandeurs d'emploi.

Conditions d'accès

- Etre titulaire d'un Bac+2 (titre ou diplôme de niveau III),
- OU avoir validé une 120 crédits ECTS,
- OU par la VAE (validation des acquis de l'expérience) / VAP85 / VES.
- Avoir passer l'entretien de pré-sélection avec succès ;
- Etre porteur d'un projet de management d'une entreprise artisanale ;
- Etre inscrit à la Chambre Régionale des Métiers de l'Artisanat et/ou au RCS ;
- Pour les demandeurs d'emploi, être inscrit à pôle emploi.

Donnez de l'ambition
à vos talents !



Centres Cnam à la Réunion

Centre régional du Cnam de La Réunion

18 rue Claude Chappe ZAC 2000 - 97420 LE PORT
Tél. 0262 42 28 37 - Fax : 0262 55 68 27

info@cnam.re

du lundi au jeudi de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
et le vendredi de 8h15 à 12h15

Centre d'enseignement de St Louis

Contact : Stéphanie LATCHOUMY

slatchoumy@cnam.re - 0692. 69 02 36

18, rue Marius et Ary Leblond - 97450 SAINT-LOUIS
tél. : 0262. 55 90 69 - fax : 0262. 55.90 46

permanences de 15h00 à 21h00 du lundi au vendredi
et de 8h00 à 12h00 le samedi matin

le cnam
Centre national
de l'entrepreneuriat - cne



Contenu pédagogique

Retrouvez le contenu de chaque unité d'enseignement sur www.cnam.re

semestre	Intitulé de l'UE	Code	ECTS	Modalité	☾ ⚙️	👁️	@	📄 📁	💬
semestre 1	Management processus et organisation de l'entreprise	EME101	6	cours	☾ ⚙️	👁️		📄	
	Gestion des hommes 1	EME104	6	cours	☾ ⚙️	👁️		📄	
	Systèmes d'information et management	CNE107	4	cours	☾ ⚙️	👁️		📄	
	Connaissance et culture des métiers de l'artisanat	CNE147	4	cours	☾ ⚙️	👁️		📄	
annuel	Finance d'entreprise : gestion et politique financière	GFN139	8	cours	☾ ⚙️	👁️	@	📄	
	GRH / Management : comment évaluer les compétences nécessaires à mon projet ? ¹	UAEN09	2	cours + TP	⚙️			📁	💬
	Management de projet : comment piloter mon projet ? ¹	UAEN11	2	cours + TP	⚙️			📁	💬
semestre 2	Veille stratégique et concurrentielle	ESC103	4	cours	☾ ⚙️	👁️		📄	
	Compréhension et analyse du processus d'innovation	ETN204	4	cours	☾ ⚙️	👁️		📄	
	Négociation et management des forces de vente : approfondissements (ACD001, ACD002)	ACD109	4	cours	☾ ⚙️	👁️		📄	
	Règles générales du droit des contrats (DRA002)	DRA103	4	cours	☾ ⚙️	👁️	@	📄	
	Projet tutoré ²	UA170W	8	rapport				📁	💬
	Mémoire (stage ou activité professionnelle) ³	UA170X	4	mémoire				📁	💬

☾ : cours du soir en présentiel - ⚙️ : cours en journée en présentiel - @ : enseignement ouvert à distance - 👁️ : regroupements et ressources pédagogiques sur la plateforme *Plei@d* - 📄 : examen (épreuve sur table) - 📁 : examen (dossier à rendre) - 💬 : examen (présentation orale)

¹ Chacun des modules proposés se déroule de façon identique, alternant deux jours non consécutifs de face-à-face pédagogique et un jour de travail personnel encadré d'application pratique (3 jours - 21h).

- **Jour 1** (en présentiel) : apports de notions et méthodes essentielles en relation avec la question posée, préparation du travail d'application à réaliser pour le jour 3.
- **Jour 2** (en autonomie guidée) : transfert des connaissances acquises dans la réalité du projet à partir d'un travail personnel encadré d'application pratique.
- **Jour 3** (en présentiel) : présentation individuelle des travaux d'application, synthèse du module autour des facteurs clés de succès et des écueils à éviter, remise au participant d'un mémo complet.

² Le **projet tutoré** mobilise des méthodes de conduite de projet et de management des compétences et bénéficie d'un accompagnement. Il est clôturé par la soutenance d'un rapport méthodologique.

³ Le **stage** en entreprise qui vise à développer en situation réelle les contenus de l'enseignement bénéficie d'un suivi par un enseignant et par le tuteur de l'entreprise. A l'issue, il fait l'objet de la production d'un mémoire en vue de sa soutenance. **Il est d'une durée minimum de 16 semaines.**

>> En savoir plus, <http://www.cne-cnam.fr/>

Débouchés

Être en responsabilité dans une entreprise artisanale ou dans une petite entreprise demande la maîtrise de compétences approfondies spécifiques aux petites organisations, s'appuyant sur les valeurs de l'artisanat, et ouvertes aux évolutions des technologies et des marchés.

Le métier d'entrepreneur se définit alors dans la capacité à prendre des risques maîtrisés, prenant en compte :

- les réalités des différents environnements économiques, sociologiques, techniques, juridiques, législatifs ;
- les progrès des techniques qui peuvent venir impacter le métier, ou sa façon de l'exercer ;
- les ressources financières et humaines à mobiliser en interne et en termes d'alliance dans l'environnement ;
- les apports des techniques de l'information et de la communication.

Codes des fiches ROME les plus proches

M1302 : Direction de petite ou moyenne entreprise.

Expérience professionnelle

Les enseignements du Cnam s'appuient sur l'expérience professionnelle acquise dans la spécialité du diplôme préparé. Cette expérience professionnelle est obligatoire et contrôlée avant la délivrance des diplômes, un nombre de crédits lui est affecté. La rédaction d'un rapport d'expérience (si vous justifiez de la durée et de la nature requises en termes d'activité professionnelle dans le domaine du diplôme) ou de stage (si vous ne remplissez pas les conditions d'expérience exigées par le diplôme) vous sera demandée. (cf. conditions de délivrance).

L'expérience professionnelle est appréciée sur présentation du dossier de « demande d'examen anticipé de l'expérience professionnelle », approuvée par le responsable de la mention du diplôme et en accord avec le jury national de délivrance.

Ce dossier, disponible auprès du Centre Régional du Cnam de La Réunion est à remplir en début d'année universitaire. Il est ensuite soumis à la Direction Nationale des Formations du Cnam pour notification. Au vu de votre dossier transmis à la DNF, la commission précisera la nature et la durée du stage que vous devrez effectuer le cas échéant.

Le stage (hors contrat de professionnalisation) ne commencera qu'après la réception de la notification par la DNF.

Les + de la formation

- ▶ une formation professionnelle sur un an pour être de suite opérationnel ;
- ▶ l'acquisition de savoirs et méthodologies applicables à un véritable projet en situation réelle ;
- ▶ une formation reconnue inscrite au RNCP ;
- ▶ une équipe pluridisciplinaire de professionnels et de formateurs agréés par l'établissement national ;
- ▶ un accès possible à la formation par la validation des acquis ;
- ▶ des unités d'enseignement capitalisables à vie !
- ▶ un accès permanent à la plateforme de télé-enseignement du Cnam pour plus de flexibilité.

Equipe pédagogique

DIRECTION NATIONALE

Le diplôme est placé sous la responsabilité de : **Jean-Claude BOULY**, Directeur de l'Ecole Management & Société du Cnam

DIRECTION REGIONALE

Amand BENARD, Directeur du centre régional de La Réunion

ENSEIGNANTS

Christian DAVE, Dr. en Sc. économiques

Jean VIRACAOUDIN,

Formateur labellisé FPA

Grégoire CHEVRANT-BRETON,

Formateur en comptabilité et gestion

Serge FARNOCHIA,

Docteur en droit

Jean-Louis LECOCQ,

Expert comptable

Anil CASSAM CHENAI,

Consultant chef de projet ingénieur R&D

Christophe D'ANDREA,

Responsable communication

Conditions de délivrance

Pour les candidats ayant suivi les UE de la **licence professionnelle Management des organisations spécialité responsable stratégique et opérationnel d'entreprise artisanale**, le diplôme leur sera délivré s'ils remplissent l'ensemble des conditions suivantes :

- Justifier des pré-requis d'accès au diplôme

(cf. conditions d'accès page 1) ;

- Avoir satisfait aux exigences d'évaluation de chacune des unités d'enseignement du cursus, du projet tutoré et de la soutenance du mémoire.

Déroulement de la formation

Sauf pour les modules UAEN09 et UAEN11 (cf. plus bas), les cours se déroulent du lundi au vendredi de 17h à 21h ☾. Chaque unité d'enseignement dispensée en cours magistral fait l'objet de séances de regroupement de 1h20 à raison d'une fois toutes les 3 semaines, et des séances de chat programmées de 40 minutes en moyenne, toujours sur le même créneau horaire (17-21) à raison d'une fois par semaine. Pour les TP, il y a uniquement des regroupements programmés (cf. détails ci-après).

Fréquence des regroupements et des chats par UE

	UE semestrielle		UE annuelle
	4 ECTS	6 ECTS	8 ECTS
TP	11 regroupements		-
Cours	5 regroupements 9 chats	6 regroupements 8 chats	10 regroupements 18 chats
durée d'un regroupement : 1H20 - durée d'un chat : 40 minutes			

TP : travaux pratiques

Vous avez la possibilité de suivre les cours via notre plateforme de télé-enseignement (en visioconférence 👁️ ou en différé). **Cependant, 2 présences dans un de nos centres Cnam par unité d'enseignement et par semestre sont obligatoires pour vous présenter aux examens.** Chaque unité d'enseignement demande entre 6 et 8 heures de travail par semaine. **Il est recommandé de ne pas suivre plus de 4 UE par semestre la première année d'inscription.**

Pour les modules UAEN09 et UAEN11, les cours se déroulent du lundi au vendredi en journée de 7 heures sur 3 jours :

- Les J1 et J3 seront assurés au au **centre régional du Cnam de La Réunion** ;
- Les J2 seront assurés sous forme de TP à la **Chambre des Métiers et de l'Artisanat de La Réunion**.

Le planning est consultable sur site www.cnam.re en vous connectant à votre espace personnel avec les codes d'accès fournis le jour de l'inscription.

Examens

Les examens sont programmés à la fin du second semestre. Ils font l'objet d'un examen national pour partie et d'un examen local ; des examens blancs seront programmés dans le courant du mois de mai de l'année universitaire pour préparer l'élève aux examens terminaux. Pour chaque unité d'enseignement, les modalités de validation peuvent être de trois types (examen oral 🗣️, examen écrit 📄 terminal ou en contrôle continu, ou dossier/projet/rapport ou mémoire à rendre en fin de semestre 📁) - voir tableau ci-contre.

Chaque inscription donne droit de se présenter aux deux sessions d'examens par UE (hors projet tutoré et rapport d'expérience). Les candidats ne sont admis à composer que pour les enseignements auxquels ils sont inscrits. Pour valider une UE, il faut obtenir une note de 10/20 minimum. L'UE ainsi validée vous est acquise à vie !

Cas particuliers de validation des modules UAEN09 et UAEN11

Pour chaque module, il y a 2 modalités d'évaluation l'une à l'écrit, l'autre à l'oral.

- **écrit** : note de synthèse issue de l'outil informatique AGIR (non rédigée) ;
- **oral** : restitution devant le groupe en J3 (jour 3).

Il est possible de suivre les enseignements sans se présenter aux examens. Une attestation de suivi de formation pourra ainsi être délivrée sur demande. Les résultats sont communiqués une quinzaine de jours environ après les épreuves et sont consultables en ligne sur www.cnam.re en vous connectant à votre espace personnel ou au centre régional du Port. Aucun résultat n'est communiqué ni par téléphone ni par e-mail.

Pour en savoir plus, consultez notre **guide formation** sur www.cnam.re

